

Règlement du troc culture – Palais de la médiathèque

Samedi 16 septembre de 10h à 17h30

Parvis du rez-de-chaussée du Palais de la médiathèque

- La règle d'or du troc culturel est la convivialité, la courtoisie, le respect et le partage autour de la culture.
- Le troc culture s'adresse aux adultes ou aux enfants accompagnés d'un adulte. Il repose uniquement sur le principe d'échange. **Il n'y a pas d'utilisation d'argent.**

- Les objets acceptés :

Livres

Jeux de société complets

CD, DVD et Jeux vidéo

Affiches de films, lithographies, tableaux (max 50*50cm)

- Critères : Ces objets devront être en **très bon état**. Les organisateurs se réservent le droit de refuser tout objet ne correspondant pas à ce critère.
- Les participants se verront remettre en contre partie de leurs objets des « **points** » qu'ils utiliseront ensuite pour troquer d'autres objets.
- La grille de points sera définie par les bibliothécaires et les points seront attribués en fonction de la valorisation des objets (état, ancienneté, typologie, etc.) A titre indicatif :

1 point (exemple : livre de poche)

2 points (exemples : livre grand format, petit jeu de société, CD, DVD, affiche de films, lithographie)

3 points (exemples : coffret double DVD ou série, jeu de société grand format ou très récent, jeu vidéo peu récent)

4 points (exemples : tableau, jeu vidéo récent)

- Les participants doivent apporter au minimum 2 objets et au maximum 6. Ce nombre est défini par personne et non par famille
- La médiathèque ne pourra être tenu responsable d'éventuelles dégradations qui pourraient survenir lors du troc.
- Le dépôt des objets pourra s'effectuer dès le vendredi 8 septembre au rez-de-chaussée du Palais de la médiathèque aux horaires d'ouverture et ce jusqu'au jour du troc, le samedi 16 septembre.
- Les échanges des objets se feront le jour du troc, le samedi 16 septembre, de 10h à 17h30
- **La contribution au troc engage le participant à donner son objet et à l'échanger obligatoirement contre un autre objet de même valeur. Aucun objet ne pourra être récupéré après la clôture du troc.** A l'issue du troc, les objets non troqués seront donnés à des associations.